
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Arrêté du 18 août 2008 relatif à la désignation du délégué
ministériel de la zone de défense de la Guyane**

NOR : *DEVK0821813A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire en date du 18 août 2008, M. Jean Leduc, directeur régional de l'environnement de la Guyane, est nommé délégué ministériel de la zone de défense de la Guyane.